

Août 2023

Infos Fay



Chères Fayardes, chers Fayards,
À mi-parcours de cette année 2023, nous pouvons profiter de notre nouvelle salle multifonction.

Cet équipement très attendu semble avoir donné un nouvel élan à nos associations. C'est un lieu d'échanges important et une possibilité supplémentaire d'animer notre village. La deuxième partie de l'année va voir un nouveau chantier démarrer. En effet, notre ancienne salle avec la cantine scolaire va être rasée durant les congés scolaires et, dès septembre/octobre, débutera la construction d'une salle périscolaire et d'un restaurant scolaire qui seront opérationnels à la rentrée 2023/2024 et dont le financement a été anticipé.

Pour l'année 2023/2024, la restauration et la garderie seront installées dans une moitié de la salle multifonction. La cour de l'école sera réduite pour des raisons de sécurité. Un projet de végétalisation de celle-ci est à l'étude.

L'expérience de la 5^e classe se poursuit avec une nouvelle enseignante habitant notre commune. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Le projet de l'aménagement du bourg prend forme. L'année 2024 verra les travaux démarrer. Ce projet est géré par Le Mans Métropole.

Dans cette période de mouvance sociale, nous devons faire en sorte que nos enfants et adolescents ne se laissent pas entrainer dans la spirale des réseaux sociaux. Soyons vigilants.

Je vous souhaite de bonnes vacances et un bon repos. J'espère vous retrouver en pleine forme pour notre journée participative qui se déroulera le 30 septembre.

**Le Maire,
Maurice Pollefoort**

Journée participative
FAY'RE ENSEMBLE
→ Samedi 30 septembre 2023 ←



Fort de son succès la commune reconduit cette année la journée participative : FAY'RE ENSEMBLE. L'édition 2023 se déroulera le samedi 30 septembre. Au delà de l'intérêt financier non négligeable pour notre petite commune (5000 € d'économie), cette journée conviviale permet d'améliorer le cadre de vie de tous les Fayards à travers des ateliers d'embellissement et d'entretien de la commune.

Inscrivez-vous dès à présent pour la journée ou la 1/2 journée. Un service de garderie est mis à disposition et le déjeuner est offert le midi afin que chacun puisse prendre part à cette journée de partage sous les meilleurs auspices !



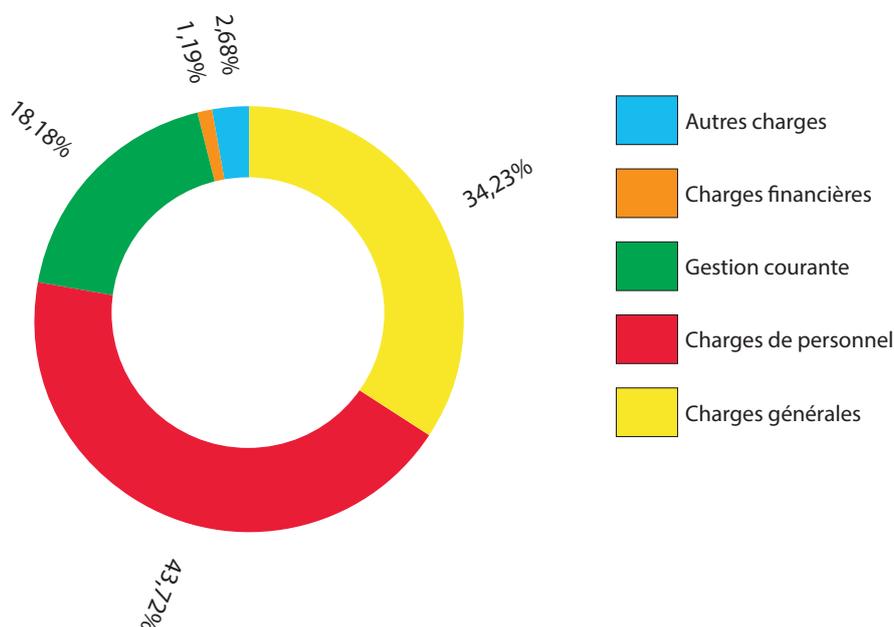
www.commune-fay.fr

Le 3 avril 2023, le Conseil Municipal a pris connaissance des comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2022 qu'il a approuvés. Compte tenu des projets de la commune, des recettes et des dépenses, le conseil municipal a voté le budget prévisionnel de la commune pour l'année 2023.

Section fonctionnement

Le budget prévisionnel communal 2023 de fonctionnement s'équilibre à 752 003,09 € en recettes et en dépenses.

Les produits de fonctionnement de 2022 proviennent, principalement, des impôts et taxes (207 361 €) ainsi que des dotations et subventions (141 186 €) et autres. Les dépenses de fonctionnement dans l'exercice 2022 se répartissent comme le montre la figure ci-dessous :



Section investissement

Le budget prévisionnel investissement 2022 s'équilibre à 1 927 297,95 € en dépenses et recettes. Le principal poste de dépense en investissement est le projet de la salle multifonctions (1 505 434,73 €), suivi du projet de la salle de restauration scolaire et garderie (571 852 €) et du projet de la centrale de chauffe (197 528 €).

Endettement de la commune

Pour réaliser ses projets d'investissement, la commune fait appel à des subventions diverses, à son épargne et à des emprunts. Voici quelques chiffres significatifs pour donner une idée de l'endettement de la commune et son évolution depuis 2021 :

Le coefficient de surendettement qui est le rapport de l'encours de la dette sur les produits de fonctionnement permet de déterminer le temps nécessaire au remboursement de la dette si on affectait l'ensemble des produits de fonctionnement au remboursement de cette dette. Le coefficient critique étant de 1,435, on peut voir dans le tableau ci-dessous que la commune de Fay est en-dessous. Le coefficient de surendettement de 1,12 s'explique par le nouvel emprunt réalisé pour financer la salle multifonction et la salle périscolaire.

Toutefois, cette observation doit être relativisée puisque le calcul ne tient pas compte de la ligne de trésorerie de fonctionnement (326 000 €)

Année	Nombre d'habitants	Encours de la dette (€) au 31/12/N	Produits de fonctionnement (€)	Coefficient de surendettement	Endettement par habitant en (€)
2022	728	496 723	441 717	1,12	682,31
2021	716	63 454	539 008	0,12	88,62

LA SALLE PÉRISCOLAIRE

Dans la continuité des aménagements de la commune, une nouvelle salle périscolaire verra le jour en 2024 en lieu et place de l'ancienne salle des fêtes.

Cette structure accueillera une nouvelle cantine et la garderie. A l'issue des travaux, l'entrée de l'école se trouvera dorénavant sur un parvis situé derrière la Mairie. Dans un second temps, la cour de l'école sera entièrement rénovée.

Dès la rentrée de septembre 2023 et pendant toute la durée des travaux, la restauration scolaire et la garderie seront transférées à la nouvelle salle des fêtes.



VOIRIE LE MANS MÉTROPOLÉ

De la sortie de Fay en direction d'Étival jusqu'à la limite de la commune au lieu-dit « Bressard », la route très détériorée était devenue dangereuse pour les véhicules qui l'empruntaient. La municipalité a demandé à Le Mans Métropole d'entreprendre des travaux sur cette voie. Nous avons été entendus car elle a été refaite entièrement.

Toutefois, les bas-côtés ne seront pas stabilisés avant un certain temps, ce qui doit vous inciter à la prudence et à modérer votre vitesse.



Au printemps, le passage des engins de chantier pour le curage de la lagune avait fortement altéré la route des Vallées. Une partie de cette route a également subi une réfection totale.



Brèves

Votre village connecté

PanneauPocket est l'application qui vous permet d'être tenu informé en temps réel des actualités de la commune.

Installez PanneauPocket sur votre smartphone gratuitement et emportez votre village dans la poche ! Disponible sur PlayStore (Android), AppStore (Apple) et AppGallery (Huawei). Scannez le QR code qui vous correspond pour une installation rapide.



Défibrillateur

L'emplacement du défibrillateur a changé. Il se trouve maintenant aux abords de la nouvelle salle des fêtes.



Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

À partir de la rentrée de septembre 2023, le SIVOM du Bocage Cénomans ouvre une nouvelle antenne à Chaufour-Notre-Dame pour accueillir les enfants de 3 à 11 ans les mercredis et les petites vacances scolaires.

Réseau fibre optique

Les plantations situées à proximité du réseau fibre optique aérien doivent être entretenues et surveillées.

Chaque propriétaire a la responsabilité de l'entretien de l'ensemble de la végétation plantée sur sa propriété (domaine privé). Il doit vérifier et réaliser les travaux d'élagage nécessaires pour que ses plantations soient à bonne distance des lignes aériennes de télécommunications. En cas de rupture du câble fibre optique, due à une branche tombée, le propriétaire du terrain sera astreint financièrement à payer les réparations qui s'en suivront.

L'ADRESSAGE

Le Mans Métropole a terminé l'implantation de tous les panneaux indiquant le noms des voies de la commune. La plupart des Fayards ont également mis en place leur numéro. Dans la majorité des cas, les GPS, notamment Google Maps et Waze, permettent de localiser votre nouvelle adresse officielle. La mise à jour de la base de données des GPS qui ne vous trouvent pas encore (par exemple Plans sur iPhone) se fera au fil du temps.

N'oubliez pas de communiquer votre nouvelle adresse officielle aux différents organismes avec lesquels vous êtes en relation (assurance, impôts, banque, etc.)

DÉPÔT EN LIGNE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Proposé par la commune et le service Instructeur de Le Mans Métropole, Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) permet aux particuliers comme aux professionnels de déposer leurs demandes en ligne puis d'en suivre le traitement grâce à un espace personnel sécurisé. Les bénéfices pour les usagers sont multiples :

- un gain de temps et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment
- plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne permettant d'éviter les erreurs et les incomplétudes de dossiers
- plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier
- des économies sur la reprographie et l'affranchissement



Retrouvez ce service sur le site internet de la commune :

www.commune-fay.fr

CHANTIER ARGENT DE POCHE

Dans le cadre du dispositif « Argent de poche » mis en place par le SIVOM du Bocage Cénomans, deux jeunes Fayardes, Méline et Louna, sont venues 3 après-midis pendant les vacances scolaires d'avril. Elles ont peint le mur attenant à la salle des fêtes et réalisé quelques travaux de jardinage sous la supervision de Damien, l'employé communal.

